

MARS
2021 N°03

LE Fagot

Le lien municipal de la ville de Froges



ARTICLES A LA UNE



POUR INFO
Elections départementales et
régionales
p 2



ZOOM SUR
Le budget prévisionnel 2021
p 6 et 7



AMENAGEMENT DURABLE
Ramassage des encombrants
p 13

POUR INFO



COVID : Vaccination

Le centre vaccinal du Versoud a ouvert ses portes le 1er février 2021. Encouragée par Monsieur le Maire et la Vice-Présidente du CCAS, l'équipe se mobilise fortement et se félicite d'avoir pu honorer 169 rendez-vous pour la plus grande satisfaction des Frogiens et Frogiennes âgés dans leur majorité, de plus de 75 ans et/ou dits vulnérables, voire prioritaires.

Si vous êtes concerné.e.s par cette tranche d'âge, sachez que le CCAS continue à vous accompagner. En attendant, un grand merci à la mairie du Versoud pour son organisation.



Élections régionales et départementales les 13 et 20 juin



Lutte contre les moustiques tiges

Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) est un établissement public chargé de la lutte contre les moustiques et la gestion des zones humides. Cet organisme sera missionné pour intervenir sur la commune de Froges pour mener une campagne de prévention pour limiter la nuisance causée par les moustiques tiges.



AGENDA

Sous réserve des mesures gouvernementales

- 26 mars : Ludocturne avec le centre socioculturel
- 12 avril : matinée ramassage des encombrants sur demande en mairie
- 8 mai : Commémoration 1945
- 22 au 25 mai : Fête foraine
- 29 mai de 17h à 21h : Ramène ta fraise
- 7 juin : matinée ramassage des encombrants sur demande en mairie
- 13 et 20 juin : élections régionales et départementales

EDITO

Chères Frogiennes, chers Frogiens,

Afin que vous puissiez mieux connaître les différents membres de mon équipe, je tiens désormais à laisser la parole aux élus municipaux dans les éditos du Fagot. C'est Elise Landreau qui vous présente ce 3e numéro.

Olivier Salvetti



Bonjour à toutes et tous,

Depuis presque un an, notre équipe s'est mise au travail et c'est avec un enthousiasme et une envie non dissimulés que vos élus et agents municipaux ont commencé à agir ensemble pour ce nouveau mandat.

Et c'est avec la même gourmandise que nous tous souhaitons partager avec vous tout au long de notre journal quelques actualités de notre mairie et de notre commune.

Tout d'abord, notre équipe d'agents a accueilli de nouveaux talents. Ces hommes et femmes nous apportent déjà un regard neuf ainsi qu'un regain d'énergie communicative. Merci à eux, et bienvenue.

De plus, nous travaillons également à proposer aux Frogiennes et Frogiens une ville propre, saine et praticable : entretien des Points d'Apport Volontaires (PAV) et lutte contre les décharges sauvages entre autres ou réfection du bitume du parking place Frédet.

Enfin, nous avons réalisé un profond et complet travail sur le budget pour continuer d'assurer une forte santé financière à notre commune tout en

proposant de vrais projets d'avenir.

Enfin, parlons de vous. Au 1er mars 2021, 169 Frogiens et Frogiennes de plus de 75 ans sur 334 étaient en cours de vaccination, soit un peu plus de 50%. Nos chères têtes blondes ont pu bénéficier de festivités de Noël proposées par la commune au sein même des écoles en tenant compte des mesures sanitaires strictes imposées par le protocole sanitaire.

Le conseil municipal tient à remercier le dynamisme de nos jeunes : Yohan Liot et Mattéo Di Forti qui se sont portés volontaires pour effectuer la distribution des cartes de vœux aux frogien.ne.s; merci messieurs!

Cette liste, bien entendu incomplète, pour vous montrer l'implication de chacun, agents et élus, dans l'amélioration de la qualité de vie à Froges.

Nous sommes fiers et heureux de pouvoir vous informer sur tous ces sujets montrant le dynamisme de notre belle ville.

Nous vous souhaitons un très beau printemps et vous attendons les 13 et 20 juin pour les élections départementales et régionales.

Prenez soin de vous.

Elise LANDREAU, conseillère municipale



SOMMAIRE

Pour info	p2
Edito	p3
Côté Mairie	p4
Les Frogiens ont la parole..	p5
Zoom sur	p6
Les petits Frogiens	p8
SICSOC	p9
Ça se passe à Froges	p10
Et avec leur soutien	p11
Aménagement.....	p12
Durable	p14
Culture	p12
Ça bouge à Froges	p15

Nouvelle équipe administrative

Depuis un an, l'équipe administrative de la mairie s'est modifiée. Mélanie DELIN vous accueille à la mairie et s'occupe également de l'état civil, élections et du cimetière depuis le départ de Marie-Laure CAMMISA en mai 2020.

Anthony TEMPLET à l'urbanisme remplace Gaëlle CORNUT en congé maternité.

Sophie LE BAIL remplace Brigitte MORENDINI aux finances depuis juin 2020.

Sylvie MORENO est venue renforcer le service scolaire et le CCAS depuis décembre.

Erika LASORSA est chargée de la communication et gère l'agenda des élus depuis début décembre.

Enfin Vincent FERRARA, directeur général des services, remplace Dominique BOUCHARD.



La neige s'invite à Froges

Cet hiver, deux épisodes neigeux ont mobilisé les services techniques communaux, nos prestataires, Enedis et Orange.

Le week-end du 5 décembre fut particulièrement impacté avec une coupure d'électricité de 18 heures sur les coteaux car Enedis n'a pu se rendre sur le terrain que le lendemain matin. En parallèle, un poteau tombé du côté de Mazaretiers a nécessité l'intervention des services techniques. Orange et Enedis étant occupés ailleurs, la décision de faire intervenir nos agents communaux a été prise, tout comme avait été anticipée la mise en place dès la veille du « plan neige » c'est-à-dire salage préventif, déneigement par nos prestataires (tracteur et quads) et l'intervention de nos agents techniques.



Vos élus rendent compte : nos premières actions

Nos premières actions du mandat se sont orientées vers la pleine compréhension par tous les élus du fonctionnement de la commune et vers la réorganisation des services avec l'arrivée de nouveaux agents.

Ensuite, les commissions constituées à la veille de l'été 2020 se sont mises au travail dans une approche basée sur l'appréhension du fonctionnement quotidien de la mairie et la préparation de l'année 2021. En parallèle et en grand groupe, les discussions s'engageaient sur toute la durée du mandat.

Grâce à une vision plus précise de nos capacités et comme nous nous étions engagés à le faire dans notre profession de foi, nous pouvons vous faire part de nos choix concernant les grands projets du mandat.

La démarche vers une décision collective et démocratique

Onze projets générateurs d'investissements plus ou moins importants ont été listés. (Cf. notre profession de foi) Une première réunion des 23 élus a permis d'échanger sur ces projets et de conclure, que tous ne pourront pas être engagés dans le même temps. Ainsi, un sondage de priorisation des projets a été réalisé auprès de chaque élu pour informer sur ses préférences.

Les trois projets plébiscités et sur lesquels des études vont s'engager rapidement sont :

- Création d'une salle festive et culturelle
- Projet réfection « Cœur Village »
- Zone multi-loisirs tout public secteur stade

Dès que le contexte sanitaire le permettra, ces réflexions s'ouvriront aux partenaires concernés et aux personnes intéressées. Il en sera de même pour les rendez-vous de quartiers.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées sur nos différents supports de communication.

LES FROGIENS ONT LA PAROLE

Conseil : le paillage au jardin

Le paillage est un procédé simple et économique qui consiste à recouvrir le sol avec des matériaux d'origine végétale ou minérale, afin de limiter l'évaporation et la pousse des herbes indésirables (appelées adventices), et d'enrichir votre sol en humus.

Observez la nature, il n'y a que dans les jardins que la terre est apparente et nette. A l'état naturel, le sol est recouvert de débris, écorces, feuilles ... qui :

- protègent le sol, de l'érosion de la pluie, du dessèchement du soleil et du vent,
- régulent les variations de température et d'humidité,
- apportent des éléments nutritifs au sol en favorisant la vie souterraine.

Le paillis appliqué sur 5 à 10 cm freine la prolifération des herbes indésirables. Au potager pour les légumes exigeants en eau, il favorise une production propre et saine.

La période idéale pour réaliser un paillage d'été est fin avril, début mai quand le sol est réchauffé. Désherbez et recouvrez quand il est humide. Si votre jardin est envahi par les adventices, intervenez en février-mars. Le bénéfice sera réel vis-à-vis des arrosages et de la vie microbienne.

Privilégiez les paillages d'origine végétale :

Vous pouvez utiliser des déchets de jardin (tonte de gazon, résidus de tailles ...), des déchets des arbres (feuilles mortes, écorces...) du carton ondulé recouvert des matières ci-dessus, de matières végétales (foin, paille de blé, lin ...), de matières minérales (galets, gravier, sable...) à privilégier pour les rocailles et plantes ayant besoin de chaleur mais sans intérêt pour la vie du sol.



Parole aux jeunes : Comment les lycéens de notre secteur vivent-ils la pandémie ?

Solène - 16 ans, frogienne et en terminale au lycée Marie Reynoard de Villard-Bonnot

J'ai décidé d'exprimer mon ressenti et de partager celui de mes amis sur cette année atypique.

Cela fait bientôt un an que nous vivons avec le virus et j'ai encore du mal à m'adapter à tous ces changements. Du point de vue social, j'arrive à garder des liens avec mes proches et mes amis mais tous les moments de partage me manquent beaucoup. C'est au niveau scolaire que c'est le plus dur. Je vais au lycée seulement deux jours par semaine, c'est donc difficile d'avoir un rythme de travail. De plus, on ne sait jamais vraiment ce qui nous attend à la fin de l'année, si les épreuves du bac auront réellement lieu, la motivation se perd donc vite. Le sentiment qui domine est celui d'injustice car dorénavant, notre scolarité repose essentiellement sur du contrôle continu. Je crains un manque d'harmonisation et d'équité dans les notations entre les différents établissements. J'ai peur pour mon avenir... Pour ne rien arranger, le couvre-feu actuel m'empêche de pratiquer la gym rythmique, alors que je m'entraînais auparavant pendant plus de 7 heures par semaine, je n'arrive donc plus à retrouver un rythme de vie sain.

Thomas - 18 ans, villardien et en terminale à Villard-Bonnot

Il ne partage pas le même avis que moi. Il arrive toujours à voir ses proches mais trouve la situation déplaisante.

Toutefois, sur le plan scolaire, cela lui convient parfaitement car il préfère le fait que les cours soient concentrés sur deux jours. N'aimant pas trop l'ambiance du lycée, cela lui permet de mieux s'organiser dans son travail et de faire du sport en montagne plus souvent. Il « vit bien cette situation malgré tout ».

Marius - 18 ans, frogien et en terminale au lycée Louis Armand de Chambéry

La pandémie ne lui change pas vraiment ses habitudes. Il est dans une classe de sport à haut niveau et peut donc continuer à exercer le basket chaque jour à partir de 15h. De plus, son emploi du temps lui permet de venir deux semaines entières au lycée et de n'en faire qu'une seule en distanciel ensuite. Il trouve quand même qu'il y a des inégalités entre des lycées : certains comme le sien peuvent accueillir les élèves des semaines entières et d'autres ne le font que sur deux jours. Il dit qu'il arrive toujours à voir ses amis sans prendre de risques donc la situation ne le perturbe pas plus que cela.



Etat des lieux des dernières années

Suite aux dernières élections municipales, nous avons souhaité revenir sur l'évolution des finances de la commune au cours du dernier mandat (2014-2020) afin d'établir une projection sur notre capacité financière pour la réalisation des projets du mandat (2020-2026). Dans ce cadre, nous avons confié au cabinet Stratorial, basé à Grenoble et spécialisé en finances publiques locales, la mission d'analyser le budget communal de ces dernières années.

L'excédent dégagé sur le budget communal

Pour que la situation financière d'une commune soit saine, il faut qu'elle soit en capacité de dégager un excédent de ses recettes courantes (impôts, dotations, tarifs des services...) sur ses dépenses courantes (achats de marchandises et de prestations, charges de personnel...). Cet excédent, aussi appelé épargne brute, permet d'assurer la trésorerie de la commune mais surtout de financer les investissements (travaux dans les bâtiments et sur les voiries, achats de matériels et de mobilier, etc.) et de rembourser la dette.

Sur la période 2014-2020, l'évolution des charges de fonctionnement a été très contenue (+1,1% en moyenne par an) face à des recettes qui ont diminué

(-0,5% en moyenne par an). Ces évolutions ont induit une réduction de l'épargne brute.

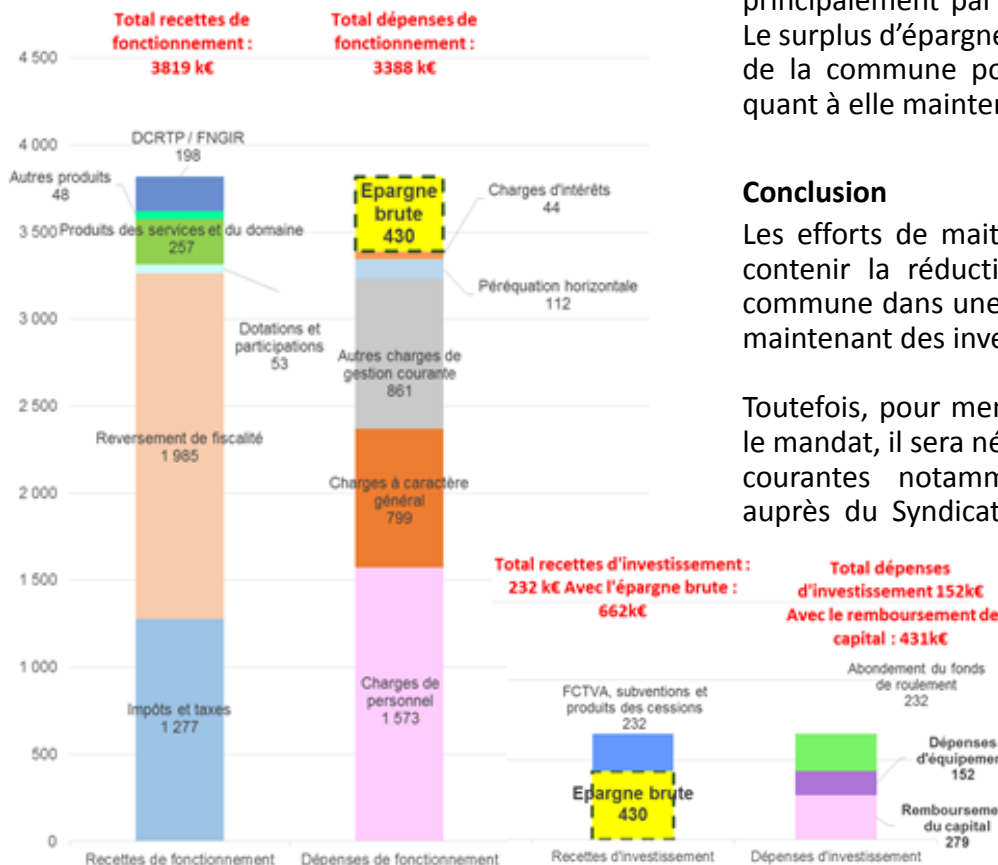
Cette situation s'explique par des effets internes propres à la gestion communale (maîtrise des dépenses) et d'autres externes liés principalement au désengagement de l'Etat, avec une augmentation de la contribution au titre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et communales (FPIC), et réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement qui conduisent à réduire les recettes de la commune.

Une évolution des certaines charges

Parmi les charges qui impactent fortement les finances de notre commune et que nous devons supporter, se trouvent des dépenses exceptionnelles liées au COVID-19 ainsi qu'une forte hausse des cotisations au Syndicat Intercommunal du Centre Socio Culturel de Brignoud (SICSOC).

Les investissements et la dette du budget communal

La commune a supporté par ailleurs sur la période 2014 à 2020, 7,5 M€ de dépenses d'investissement en plus du remboursement des emprunts et a perçu près de 3,3 M€ de recettes d'investissement. Le coût net des investissements s'est ainsi établi à 4,2 M€ financé principalement par l'épargne dégagée annuellement. Le surplus d'épargne a permis d'alimenter les réserves de la commune pour 1,2M€ fin 2020. La dette est quant à elle maintenue autour de 2,4 M€.



Conclusion

Les efforts de maîtrise des dépenses ont permis de contenir la réduction de l'épargne et maintenir la commune dans une situation financière saine tout en maintenant des investissements.

Toutefois, pour mener à bien les projets prévus dans le mandat, il sera nécessaire de maîtriser les dépenses courantes notamment les cotisations acquittées auprès du Syndicat Intercommunal du Centre Socio Culturel de Brignoud (SICSOC).

L'épargne brute dégagée pour 430k€ permet l'autofinancement :

- Remboursement d'emprunt
- Dépenses d'investissement

Un budget prévisionnel voté en mars

Malgré les difficultés d'organisation liées à la situation sanitaire, le budget prévisionnel a été voté en mars 2021 après un travail acharné de la nouvelle équipe municipale.

Un fonctionnement maîtrisé :

Pour notre premier budget, notre souhait a été de maintenir un budget de fonctionnement permettant d'assurer le meilleur service possible aux Frogiennes et Frogiens tout en analysant des voies d'économie.

Notre volonté est de continuer à maîtriser notre budget de fonctionnement pour limiter autant que possible la levée de l'impôt et de pouvoir dégager de l'épargne, pour nous permettre de réaliser les projets pour lesquels nous nous sommes engagés.

Nous avons ainsi fait le choix cette année de ne pas augmenter les impôts et de continuer d'optimiser nos autres ressources.

L'arrivée de notre nouveau Directeur Général des Services va permettre d'établir une nouvelle organisation et de rationaliser au plus juste les dépenses de nos différents services municipaux et vous apporter le meilleur service possible. Cette nouvelle organisation nous paraît primordiale pour accompagner le quotidien de chaque citoyenne et citoyen.

Avec les différents syndicats auxquels nous sommes adhérents, nous souhaitons accentuer notre présence pour assurer une maîtrise de ces dépenses qui sont pour certaines d'entre elles, très importantes dans notre budget de fonctionnement.

Investissements en préparation :

Les différentes commissions d'élus ont été mobilisées pour définir les moyens financiers nécessaires à la réalisation des projets que nous souhaitons réaliser au cours du mandat.

Pour nous aider à qualifier notre capacité à investir et à établir notre stratégie financière pendant la durée du mandat, nous avons fait appel à un cabinet d'études spécialisé. Les premières analyses et conclusions vous sont présentées ci-dessous.

2021 est consacrée à l'étude de toutes les possibilités qui s'offrent à la commune pour la mise en œuvre des nouveaux projets d'investissement : études de faisabilité, subventions, contrôle des crédits, montant prévisionnel des travaux, modes de financement, priorisation des projets et capacité à les financer.

Par un recensement le plus exhaustif possible, nous avons identifié les investissements nécessaires au maintien du patrimoine de notre commune et aux travaux obligatoires (mise aux normes, travaux sur voirie, achats de matériels, etc.). Cette analyse a été menée sur la durée du mandat, nous permettant ainsi de mesurer nos besoins annuels et notre capacité d'investissement pour les grands projets du mandat.

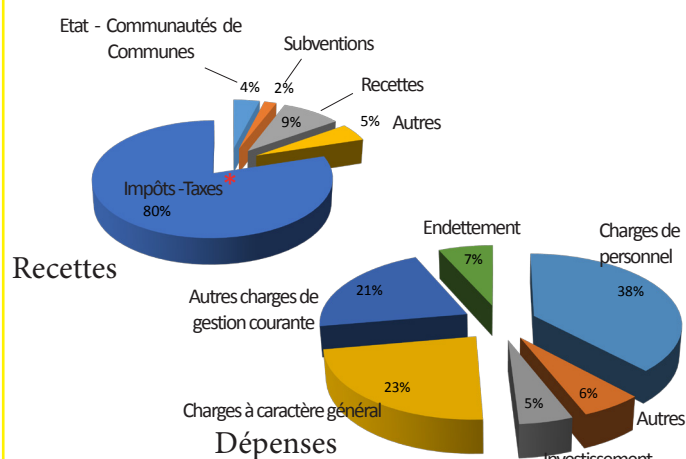
Enfin, nous nous impliquons dans la Communauté de Communes pour faciliter la réalisation de nos projets, tant dans la recherche de mutualisation et d'optimisation de nos actions que dans la recherche de financements (subventions, prêts spécifiques).



Impôts et taxes comprennent :

- 35,4% impôts locaux
- 58,6% attribution de compensation
- 6% autres comme le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)...

Représentation globale du budget communal 2021



Nous avons un budget sain.

Le budget prévisionnel 2021 a été conçu :

- sans augmentation des impôts locaux
- pour se donner des moyens de réaliser le plan de mandat

Notre politique :

- solliciter des subventions
- contrôler les coûts
- s'inscrire dans le collectif des projets de la Communauté de Communes du Grésivaudan pour financer nos projets

NOS PETITS FROGIENS

Retour en images de la fin d'année dans les écoles

Grâce à divers événements organisés par notre pôle éducation, les enfants des écoles de Froges ont eu l'occasion de garder leur sourire malgré la crise sanitaire : spectacles de Noël et le concours de dessins dans nos cantines organisé par le fournisseur de repas scolaires. Bravo aux 5 gagnants : Alice DOLOMIEU, Léo GIRALT BERLIOZ, Rose MIRAS, Nathan MONTMEAT, Milan REPELLIN.



Le nouveau protocole cantine

Il a été mis en place dans les écoles, le 22 février, jour de reprise après les vacances scolaires.

Une organisation a donc été étudiée en amont permettant d'éviter l'alternance un jour sur deux de repas froids individuels avec des repas chauds.

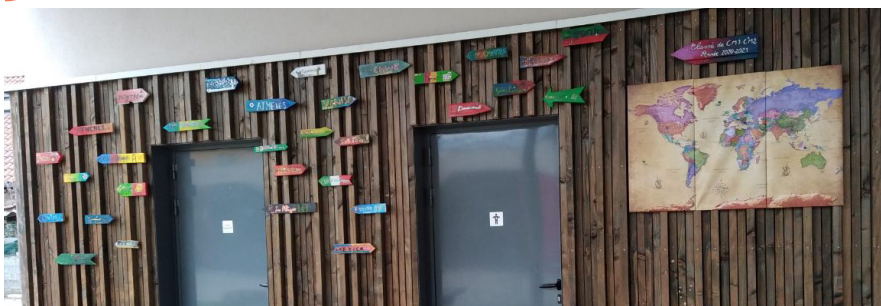
- Les tables des maternelles et élémentaires sont espacées entre elles de 2 mètres.
- Le nombre de services a augmenté et/ou a été réorganisé afin d'éviter flux

Ainsi, les enfants déjeunent chaque jour dans les mêmes conditions avec obligation du port du masque entre chaque plat, pendant les temps assis et de non consommation.

LES MASQUES

Fini les masques en tissu, confectionnés maison ou par de gentilles petites mains attentionnées. Place au masque de catégorie 1, homologué et fourni par les parents. Le port du masque est rendu obligatoire dès 6 ans.

Aménagement du préau de George Sand



En janvier dernier, les créations des enfants de la classe de Mme Martel de l'école George Sand ont été posées par les services techniques rendant ainsi un préau coloré et agréable.

Une nouvelle structure de jeux à George Sand

Une structure de jeux qui doit être prochainement implantée dans la cour de l'école George Sand.

Les travaux d'installation sont prévus entre mi-avril et mi-mai. Ce projet est subventionné par le département.

Les petits de l'école maternelle de George Sand seront ravis de pouvoir escalader cette structure.



La Structure Information Jeunesse (SIJ) ouvre enfin ses portes

Ce projet, initié en 2020 par le Centre socioculturel de Brignoud, offre depuis le 2 mars un accès complet à ses services et ressources. Mais concrètement, qu'est-ce que la SIJ ?

Il s'agit d'un espace dédié aux 11 - 30 ans, accessible gratuitement et anonymement, abordant des thématiques du quotidien : emploi, études, logement, loisirs et vacances, mobilité internationale, santé.

Pour y accéder, rien de plus simple ! Prenez rendez-vous au 06 48 14 69 82, ou via jeunesse.pij@csc-brignoud.fr.

Ouverture : Mardi et vendredi de 16h à 18h

Samedi jours pairs en période scolaire de 14h à 17h

À la Maison de la jeunesse, 1 allée des géraniums à Villard-Bonnot



À venir, un forum jobs d'été au mois d'avril !

Plus d'infos : www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com

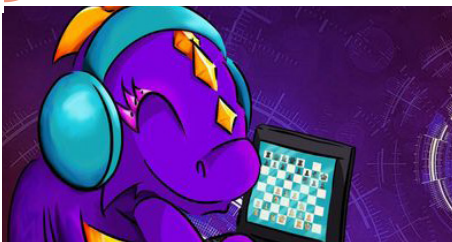
Projet collaboratif autour de l'environnement

Peut-être avez-vous entendu parler d'un projet collaboratif autour de l'environnement ? L'idée première est d'organiser, avec les usagers du Centre, la construction complète d'un événement ayant pour but le ramassage des déchets sur les berges de l'Isère.

Une première réunion, ouverte à tous, a eu lieu le 25 février en distanciel. Échange d'idées, propositions d'organisation, choix d'une date, ... un premier essai prochainement accompagné par la création de groupes de travail spécifiques, permettant à ce souhait « vert » de devenir une action concrète et durable.

Prochaine réunion, tout public : jeudi 8 avril de 18h30 à 19h30 sur le Discord du Centre socioculturel de Brignoud.

Événement - Ludocturne 3.0



Ludocturne 3.0, où lorsqu'une soirée jeux de société s'invite directement chez vous ! Laissez-vous tenter par des jeux coopératifs, compétitifs, voire créatifs, le tout saupoudré de beaucoup d'humour.

Plateformes en ligne : Discord + Board Game Arena

Prochaine édition : vendredi 26 mars de 20h à 23h

Dernière phase de travaux pour la médiathèque

La médiathèque jouxtant les locaux du Centre Socioculturel de Brignoud entre dans sa dernière phase de travaux. À venir, la sélection complète du mobilier et une ouverture prochaine !

Nos services continuent quant à eux de vous accueillir avec des modalités spécifiques pour chacun d'eux.

Éléments disponibles en intégralité sur notre site internet.



Vous souhaitez nous contacter ou suivre notre actualité ?

accueil@csc-brignoud.fr - 04 76 71 59 60 -

www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com

www.facebook.com/CSCBrignoud

ÇA SE PASSE À FROGES

Ramène - de nouveau - ta fraise

Après un rendez-vous manqué à cause du confinement, « Ramène ta fraise » sera de retour le samedi 29 Mai de 17h à 21h.

Notre marché de producteurs locaux et ses animations (qui sera adapté en fonction des mesures sanitaires en vigueur) s'installera comme à l'accoutumée sur la Place Paul Hérault, face à la mairie.

Nouveauté cette année, nous nous retrouverons sur le thème de « combattre les nuisibles sans nuire à la biodiversité ». L'association EID tiendra un stand pour nous aider prévenir le développement des moustiques tigres et vous proposera de passer chez vous pour vous conseiller.

L'association LPO sera également des nôtres pour nous apprendre à favoriser l'implantation de prédateurs naturels.

Si vous souhaitez aborder certains thèmes pour nos futurs rendez-vous de fin mai, n'hésitez pas à nous faire part de vos envies en écrivant à com@villedefroges.fr ou en appelant le 04 76 71 40 65.



CCAS : « Allô portage »

Depuis le 1er janvier 2021, le CCAS s'est engagé avec un nouveau prestataire de repas: la société SHCB.

Nos bénéficiaires ont désormais le choix entre des repas traditionnels, des repas diabétiques avec du pain aux céréales, sans sel, mixés, sans viande, sans porc. Pour chacun d'entre eux, deux choix de menus A ou B ; une valeur ajoutée non négligeable dans une quête permanente de satisfaire au mieux les bénéficiaires.



Etat civil

43 naissances dont

Rose LETONDOR
HAMIOUD 22/01/20
Camille TRUISSARD
5/02/20
Eline BRUNIER 20/03/20
Emma BARRY 17/04/20
Abigail DEQUIDT
21/04/20
Théa DUPLAA 23/04/20
Agathe VIDRON 25/04/20
Lara FERRANDEZ
02/08/20
Noah FAUSER 29/08/20
Elyo BREBION 12/09/20
Andréa CHANTELOVE
18/09/20
Gabriel ROUX 20/10/20
Olivia BUISSON 01/11/20



11 mariages dont

Steven BELLINA et Audrey
BERTRAND - 13/06/20
Maxime OSSELIN et Mélanie
VALENTE - 27/06/20
Clément ROUX-MARCHAND et
Séléna BONNET - 22/08/20
Yves BATTARD et Roni MARANS-
FRYDMAN - 23/09/20
Michel ROUX et Muriel FAURE -
26/09/20



Maria MONTOYA 09/02/20
Marie BERNARD 21/02/20
Thérèse PACCANARO 24/02/20
Suzanne RENCUREL 19/03/20
Antonio AULETTO 30/03/20
Bianchina BIAGIONI 22/04/20
Germaine CANO-BRUYERE 25/04/20
Marie LAMBELET 27/04/20
Pierre VINCON 17/05/20
Jacques BLACHE 27/05/20

Joséphine ANDRIEUX
27/05/20
Georgette BENE
2/06/20
Thérèse REBUFFET
05/06/20
Jean-Marc GARGIULO
14/06/20
Pierrette DELMEDICO
16/06/20
Augustin SEDITA
26/06/20
Berthe BRUNET-
MANQUAT - 28/06/20
Gilles BERTONI
24/07/20
Camille AMBLARD
24/07/20
Corinne DELBES
16/08/20
Georges COCHE
27/08/20
Josiane PEYRUT
02/09/20
René PRIOUX 12/09/20
René VINAY 21/09/20

60 décès dont

Josiane YORILLO
21/09/20
Paul FOURNIER
28/09/20
Marcelle PLANCON
23/09/20
Odette TOMIO
25/10/20
Gina BAIER 27/10/20
Robert CAMBON
27/10/20
Michèle SPARICIO-
MACIAN 27/10/20
Jean-Claude DELMAS
29/10/20
Gièle MARTINEZ
30/10/20
Madeleine ROSSETTI
31/10/20
Jean MESSINA
31/10/20
Hélène FIAT 3/10/20
Françoise TONDA
3/11/20
Jean BONIFACE
5/11/20
Pierre LIOTIER 6/11/20

Marie LAGRASTA
6/11/20
Marie MATENCIO
8/11/20
Hugues CHAHINIAN
11/11/20
Henri ROBIN 13/11/20
Irène GARAVEL
14/11/20
Danièle HOUTELLETTE
15/11/20
Mirella RICCI 17/11/20
Yvette BONTOUX
19/11/20
Victorine MARTINEZ
20/11/20
Jeannine GIROUD
20/11/20
Eliane GERMES
25/11/20
Christian JOLY 30/11/20
Marie CAVAGNA
6/12/20
Henriette TABARINI
24/12/20
Yvette COULOMB
29/12/20

ADEF Grésivaudan

L'association ADEF Grésivaudan met ses salariés à disposition de particuliers, de collectivités, d'associations et d'entreprises.

Ces salarié(e)s sont accompagné(e)s par l'association dans le cadre de parcours d'insertion. Ils permettent à des personnes éloignées de l'emploi de reprendre contact avec le monde du travail, et sur une période de deux ans de retrouver le chemin d'un emploi durable.

En faisant appel à leur(s) salarié(e)s pour tout travail manuel (ménage, repassage, vitres, jardinage, aides diverses, déménagement, manutention, mise sous plis, désinfection covid, etc.) vous contribuez grandement à la réussite de ces parcours.

Pour contacter l'ADEF : 04.76.92.19.20 – developpement@adef-gresivaudan.fr



Les nouveaux vice-présidents du Grésivaudan en visite dans nos zones d'activités

Suite à la mise en place d'un nouvel exécutif de la communauté de commune du Grésivaudan (CCLG), deux rencontres ont été organisées afin de visiter les trois zones d'activités qui sont devenues intercommunales et présenter quelques acteurs locaux historiques ou installés plus récemment qui dynamisent l'économie de la commune.

Olivier Salvetti, Le Maire, Emmanuelle Oltra, première adjointe, Valérie Petex, en charge du soutien à l'économie locale et Michel Roux, adjoint à l'urbanisme ont eu l'occasion d'accueillir à plusieurs reprises des acteurs majeurs du Grésivaudan : M. Jean-François Clappaz, Vice Président à l'économie à la CCLG et M. Julien Paramucchio, Directeur du Service Economie à la CCLG.

Le 7 décembre 2020, une rencontre avec la direction d'Amcor, la SCI JPS ou encore la visite de Flash Enseigne étaient au programme de cet après-midi. Ce fut l'occasion de montrer que le tissu économique frogien est actif et mérite d'être valorisé.

M. Julien Lorentz, Vice-Président en charge du commerce, de l'artisanat et des services à la CCLG, quant à lui, est venu le 3 février 2021 et a pu se rendre-compte de la variété de notre tissu de commerces et d'artisans. Ce fut l'occasion pour les SCI Poltek et MCTPF de présenter les projets de réhabilitation et de constructions de locaux aux alentours du Pôle Médical. De belles perspectives pour l'attractivité de notre commune



Vous avez un projet d'activité commerciale ou artisanale ? Vous connaissez des personnes qui recherchent des locaux, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou à la CCLG, Mme Guillemot au 06 15 84 67 98 ou cguillemot@le-gresivaudan.fr.

Dispositifs du département pour soutenir les communes



Le 23 février dernier, Martine Kholly, conseillère départementale du canton du Haut Grésivaudan et son assistante sont venues rencontrer Olivier Salvetti, Le Maire, Emmanuelle Oltra première adjointe chargée de l'éducation, la culture et du patrimoine, Michel Roux adjoint à l'urbanisme, Brigitte Bellot-Gurlet adjointe en charge de la finance et du développement durable et Valérie Petex en charge du soutien à l'économie locale pour présenter les différents dispositifs du Département qui sont mis en place pour soutenir les communes. Une rencontre riche en informations qui permettra de réaliser certains projets avec des aides spécifiques.

AMENAGEMENT

SERVICE A LA POPULATION : PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

Ce nouveau service supprimé en 2019 a été réinstauré par la nouvelle municipalité. Il semble être fort utile dans la mesure où les créneaux proposés se remplissent rapidement.

Organisé par le service urbanisme de la mairie, il invite les personnes désirant construire, réhabiliter un bâtiment, aménager un terrain ou encore économiser de l'énergie à profiter des conseils d'un architecte. Entièrement gratuit, ce service est proposé dès l'origine du projet.

Ce dernier accompagne les demandes pour réfléchir sur l'implantation d'une construction, sa conception et celle de son éventuel jardin. Il connaît également les rouages administratifs et peut guider à faciliter les démarches administratives en matière d'urbanisme.

C'est une tendance lourde à notre époque, l'utilisation des énergies renouvelables et les économies possibles dans ce domaine. L'urbanisme s'intéresse également aux risques naturels présents sur la commune et Anthony Templet, employé en charge de l'urbanisme à la commune le confirme « *des risques naturels existent sur la commune comme le risque inondation ou débordement des torrents qui descendent de la montagne. La collaboration entre un architecte et les services de l'urbanisme communal est précieuse, nous sommes parfaitement complémentaires* ».

Prochaines permanences : 29 mars, 26 avril en matinée. Pour en savoir plus, contactez la mairie.

Michel Selva



LES HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ADAPTES

Quotidiennement, l'éclairage public s'éteint de minuit à 5 heures du matin. Depuis le vendredi 19 février et profitant du couvre-feu, la mairie a décidé d'étendre la plage d'extinction de 21h et 5h du matin pour réduire la pollution lumineuse et la consommation d'énergie.

Ainsi, c'est plusieurs lampadaires disséminés dans la commune du Frogès qui s'éteignent désormais à 21h.

Bien entendu, à la fin du couvre-feu, les horaires de l'éclairage public reviendront aux heures habituelles.



MES DEMARCHES AVANT DE COMMENCER DES TRAVAUX

Vous avez des projets de travaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'un contrôle préalable par l'administration.

Vous souhaitez :

- construire une clôture, une piscine, un abri de jardin,
- modifier vos ouvertures, vos volets,
- refaire votre toiture,
- installer une climatisation sur votre façade ou plus généralement faire des travaux qui vont modifier l'aspect de votre façade,
- agrandir votre maison, votre commerce...
- transformer un garage en pièce de vie,
- transformer un ancien commerce en habitation ou inversement,
- démolir une construction ou abattre un arbre,
- diviser un terrain pour construire,
- faire des plantations,
- etc.

Tous ces travaux peuvent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir).

Le bon réflexe : j'ai des projets de travaux, je contacte la mairie pour savoir si je dois demander l'autorisation de la mairie avant de lancer les travaux.

Stationnement vélos

De plus en plus de personnes utilisent des déplacements doux comme le vélo afin de se rendre à proximité d'un point de transport public.

Voici une liste de stationnements sécurisés à ou autour de Froges :

- Froges : place Jean Moulin (arrêt ligne G4 et express 2)
- Champ-Près-Froges : entrée ZA Champalud (arrêt ligne G4 et express 2)
- Brignoud : gare - avenue Robert Huant (48 places vélos en consigne collective accessibles avec un abonnement TER+VÉLO - Accroche-vélos en libre accès).



Déplacements : les modes actifs à l'honneur



Dans le cadre sa prise de fonction, Coralie Bourdelain, nouvelle Vice-Présidente en charge des Mobilités, a été invitée à visiter nos infrastructures existantes et évoquer avec Olivier Salvetti, Le Maire, Valérie Petex, en charge du soutien à l'économie locale et Michel Roux, Adjoint à l'urbanisme, les réflexions à mener sur de futurs aménagements.

Cette thématique se travaille en partenariat étroit avec nos voisins pour la cohérence des réseaux, le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) qui porte cette compétence depuis que Le Grésivaudan lui a transmis et le Département en charge des voiries principales.

La sécurisation pour accéder en vélo à la gare de Brignoud, la continuité du réseau cycles ont été évoquées directement sur le terrain.

Point d'apport volontaire zone Pichat, un lieu propre !

De nombreuses incivilités ont encore été constatées durant ce premier trimestre notamment sur le PAV situé à Pichat.

Alertée et soucieuse de garder la commune propre, la mairie en collaboration avec la Communauté de Communes du Grésivaudan a travaillé sur l'installation de grilles pour ne pas que le terrain à proximité soit considéré comme décharge public. Cette zone a été également mise sous vidéo-surveillance.

Nous vous rappelons que la déchetterie la plus proche située à Crolles (47 Rue des Frères Montgolfier, 38920 Crolles) est ouverte tous les jours de 8h30 à 17h45.



Journée ramassage des encombrants



Les premiers lundis matin des mois pairs (février, avril, juin, août, octobre, décembre) un service de ramassage des encombrants a été mis en place par la mairie. Pour y participer, l'inscription en mairie est impérative.

Comme Madame Trémoulet qui a bénéficié de ce service en février dernier : « Je déménage pour me rapprocher de mes enfants et petits-enfants, je n'avais pas la possibilité d'amener mon vieux canapé, un petit lit et quelques planches à la déchetterie. Ainsi, j'ai contacté la mairie pour bénéficier de ce service gratuit. Une équipe des services techniques est intervenue pour prendre ces gros objets. C'est un service qui m'a été d'une grande aide et dont j'ai déjà bénéficié par le passé ».

Prochain rdv le 12 avril et 7 juin - Demande préalable obligatoire

UN PEU DE CULTURE

La compagnie Entre en Scène

Côté amateurs : durant le deuxième confinement et encore aujourd'hui avec les cours adultes, la compagnie Entre en Scène a assuré tous ses cours en visio. Même si ce n'est pas pareil qu'un vrai cours de théâtre où l'interaction est essentielle, cela a permis de conserver le lien en faisant des lectures et d'attribuer les rôles.

Côté professionnels : la compagnie s'est lancée dans une nouvelle création « *Nous étions debout et nous ne le savions pas* » de C. Zambon via une résidence d'artistes à l'EPJ fin décembre et à l'Espace J. Blanc de la Ravoire. Ce spectacle raconte le courage de certains citoyens à faire face à l'inacceptable comme l'élevage massif et industriel de vaches, comme ceux qui ont rejoint la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, ceux qui ont fait partie des faucheurs volontaires de champs d'OGM ou ceux qui ont refusé l'enfouissement de

déchets radioactifs à Bure. Représentation prévue pour la fin d'année.

Spectacles amateurs à la Salle Jean Vilar à Brignoud (sous réserve)

1er et 2 mai : spectacle enfant

29 et 30 Mai : *Comme il vous plaira* de Shakespeare

5, 6 et 7 Juin : *Les Précieuses ridicules* et le Spectacle Adolescents

Spectacles professionnelles

2 avril à 20h30 : *Sea Shepherd 77* à l'Espace Jean Blanc de la Ravoire



Centre Musical Accords



Le Centre Musical Accords (CMA) est une école associative qui fait partie du SICAEM (syndicat intercommunal pour la coordination de l'animation et de l'enseignement musical) que la mairie de Froges subventionne.

Pas d'âge pour commencer

L'école est ouverte aux enfants pour la formation pédagogique et instrumentale et également aux adultes. Le CMA compte 330 élèves dont 271 enfants.

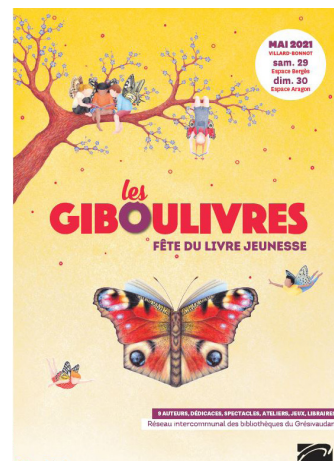
Apprendre en mode Covid

La crise sanitaire a bouleversé les cours du CMA, passant de la présence à la visio. De nouvelles façons de transmettre cette passion et d'apprendre à jouer de la musique ont été mises en place. Les cours en présentiel ont repris depuis le 4 janvier pour les enfants. Depuis peu de temps, les participants aux orchestres (hors adulte) ont pu retourner au CMA avec des distanciations et le port du masque.

Les représentations au public ont été également impactées : le printemps des cuivres mi-mars et le spectacle Vents d'Hiver en février qui devaient avoir lieu à Froges ont été annulés.

Les Giboulivres : Fête du livre jeunesse

Après le succès de la 1re édition de la Fête du livre jeunesse Les Giboulivres, les bibliothèques du réseau intercommunal du Grésivaudan présentent la 2e manifestation qui aura lieu les 29 et 30 mai 2021. Cette nouvelle édition entièrement gratuite et ouverte à tous proposera des spectacles, des conférences et des ateliers. Créée en 2004 à l'initiative de 3 bibliothèques, « Les Giboulivres » est l'unique manifestation autour de la littérature jeunesse dans le Grésivaudan. Son objectif est d'aller à la rencontre de publics éloignés de la lecture en multipliant les partenariats, de promouvoir la littérature jeunesse et de développer le goût de la lecture chez l'enfant. La fête du livre se veut un événement culturel festif et ludique, avec 9 auteurs invités sur 4 jours.



ÇA BOUGE A FROGES

Grésivaudan Belledonne tennis de table, dans l'attente



Comme pour toutes les disciplines sportives, le tennis de table est touché par les mesures gouvernementales. Toutes les salles sont fermées, les compétitions suspendues.

Interview par téléphone du président de Grésivaudan Belledonne tennis de table, Christian Gisolo.

Qu'en est-il de la saison sportive ?

« Si maintenant les directives de la fédération et de l'état sont claires : arrêt de toutes les compétitions et fermeture des gymnases, la saison

a débuté dans le flou sportif le plus total, les épreuves nationales ont été maintenues, certaines régionales également, puis arrêtées. Bref une situation très compliquée ».

Quelles conséquences sur le plan économique pour votre club ?

« Nous avons demandé à bénéficier du chômage partiel pour nos deux salariés. Nous avons l'aide de l'état, le côté salarié semble résolu et les pertes limitées. Pour le reste, elles sont catastrophiques. La perte de licenciés seniors grève le budget. Notre crainte est de voir d'autres fuites de licences. Nous organisons chaque année trois lotos, impossible cette année pour le moment. Il semble évident que nous risquons une crise financière dont nous ne pourrions nous relever sans aide. Nous entamons des recherches de subventions auprès de nos partenaires ».

Cependant au-delà des contingences matérielles, avec cet arrêt, c'est toute la fonction sociale, le lien social qui anime les enfants, les parents et les bénévoles qui se met en sommeil et même se distend.

Michel Selva

ZUMBALABA

L'association Zumbalaba, malgré la crise sanitaire, a toujours gardé le lien avec ses adhérents. Pendant les deux confinements, Maud Varéon, l'animatrice en zumba, professeur de Pilates, de marche nordique, de renforcement musculaire et de gym douce, envoie chaque jour des vidéos d'environ 10 à 20 minutes d'exercices, ainsi qu'une heure de zumba en direct le jeudi soir. Depuis mi-janvier, Maud propose en plus des vidéos et du direct de zumba, 3 cours de marche active + renforcement musculaire et une heure et demie de marche nordique.

L'association fait actuellement les démarches afin d'avoir les autorisations pour pouvoir faire des cours sur la partie stabilisée du stade.



OMSL KEZAKO?

La ville de Froges s'appuie sur l'OMSL (Office Municipal des Sports et des Loisirs) pour dynamiser la vie associative. Créée en 1977, l'OMSL est l'interlocuteur privilégié entre la Mairie et les associations.

Ses missions : mettre en œuvre les moyens de promotion nécessaires à son développement ; participer à la vie sociale et citoyenne ; soumettre à l'administration municipale toute proposition utile en vue de l'organisation et développement de l'éducation physique, sports, culture et tous projets d'équipements sportifs ; émettre des propositions ou avis sur la répartition des subventions communales entre les différents acteurs ou organismes, l'aide ponctuelle aux associations porteuses d'un projet ou d'une action particulière en fonction des thèmes (aide à la formation, au déplacement exceptionnel, à l'organisation d'un événement particulier, prêt exceptionnel de matériel spécifique).

Toutes les associations de Froges sont représentées dans l'OMSL.

Pour plus d'infos, contactez le président de l'OMSL Christian Gisolo : christian.gisolo@wanadoo.fr

Numéros à retenir et horaires d'ouverture des services

Mairie de Froges Accueil / Etat-civil

142 boulevard de la République

☎ 04 76 71 40 65

contact@villedefroges.fr

Lundi : 9h-12h et 15h-18h

Du mardi au vendredi : 9 h-12h et 15h -17 h

Adjoint de permanence

☎ 06 83 81 18 93

Service Action Sociale

☎ 04 76 71 15 93

Permanence lundi de 14h à 17h sur rendez vous

Service Scolaire

☎ 04 76 71 15 92

Permanence mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous

Service Urbanisme

☎ 04 76 71 15 95

Permanence jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous

Service des travaux et techniques

☎ 04 76 71 15 97

Sport et associations

☎ 04 76 71 15 90

Centre socio-culturel

12 rue Lamartine - 38190 Froges

☎ 04 76 71 59 60

Déchets tri et ordures ménagères :

Le Grésivaudan - ☎ 04 38 72 94 30

dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Rappel : ramassage des encombrants par les services techniques tous les premiers lundis des mois pairs. Inscriptions au préalable à l'accueil en mairie.

Médiathèque Froges / Champ-près-Froges

rue Gambetta 38190 Froges

☎ 04 76 71 59 60

accueil@csc-brignoud.fr

Mardi : 16h30-18h30

Mercredi : 16h - 18h30

samedi :10h - 12h

CPAM de Froges :

500 Boulevard de la République - 38190 FROGES

Lundi et mardi: 8h30-12h30 et 13h30-16h

Police municipale

☎ 04 76 71 40 65 / 06 33 62 97 25

police.municipale@villedefroges.fr

SANTE ET URGENCES

18 Pompiers

17 Police / Gendarmerie

15 SAMU

112 Toutes urgences



Application Ville de Froges @VilledeFroges



www.villedefroges.fr

Votre avis nous intéresse!

N'hésitez pas à nous faire un retour sur ce Fagot, des propositions d'articles : conseils, astuces, ressentis...

Tout article peut être étudié! com@villedefroges.fr

PHARMACIES DE GARDE

☎ **0825 74 20 30** (15 cts/min.)

ou sur www.servigardes.fr



Inscriptions scolaires

2021

Entrée en
Petite section
de maternelle
pour les enfants
frogiens nés en 2018.
Prendre contact avec
le service scolaire de
la mairie



Collecte participative 1939-1945

Le musée de la résistance et de la déportation de l'Isère organise une grande collecte d'objets et de documents de la période 1939-1945 afin de compléter et développer ses collections

Plus d'infos : <https://musees.isere.fr/collecte39-45.isere.fr>

5	3		4		2
6	4	9		2	1 3
8			1	6	
9			8		1
	7		6 1		
	8 5		4		6
2					
			3 2 8		
7		9			8

